

**ACCORD POUR LA DÉMATÉRIALISATION
DES NOTIFICATIONS ET MISES EN DEMEURE
(à transmettre au syndic par lettre recommandée papier ou électronique)**

Je soussigné
(Nom, prénom ou raison sociale du copropriétaire)

Demeurant
(Adresse postale complète)

Représenté par (le cas échéant)
(Nom, prénom ou raison sociale du représentant)

Copropriétaire dans l'immeuble en copropriété

Accepte expressément que les notifications des convocations, des procès-verbaux d'assemblées générales et des mises en demeure qui doivent m'être expédiées dans le cadre des dispositions de la loi 65-557 du 10 juillet 1965 et du décret 67-223 du 17 mars 1967 modifié, le soient sous forme électronique conformément aux dispositions du décret 2015-1325 du 21 octobre 2015.

L'adresse de messagerie électronique à laquelle devront me parvenir les notifications est :
..... @

En cas d'indivision, l'ensemble des indivisaires devront communiquer l'adresse électronique de leur représentant, ou remplir plusieurs fiches avec les différentes adresses électroniques.
En cas de mandataire, le copropriétaire devra communiquer l'adresse électronique du mandataire.

Je reconnais que l'accès à la boîte aux lettres correspondant à cette adresse électronique et sa consultation sont sous mon entière et pleine responsabilité. En cas de changement d'adresse électronique, je m'engage à informer le syndic par lettre recommandée et/ou à le faire sur mon compte extranet ouvert par le syndic.

Je renonce expressément à la notification par lettre recommandée avec accusé de réception version papier et accepte cette seule notification dématérialisée dans les formes du décret 2015-1325 du 21 octobre 2015 par lettre recommandée électronique.

J'ai connaissance de ma faculté de résiliation pour revenir à une diffusion papier. Il me suffira de notifier au syndic cette résiliation par lettre recommandée avec AR version papier ou par lettre recommandée électronique. Cette résiliation prendra effet le lendemain du jour de la réception de la lettre recommandée par le syndic.

Bon pour accord,
le : / /

.....
(Nom, prénom, raison sociale)

Signature :



Athome est au service des professionnels de l'immobilier depuis plus de 35 ans, et plus particulièrement des syndics.

Plus de 1000 cabinets nous confient leurs convocations et procès-verbaux d'Assemblée Générale, ainsi que leurs appels de fonds et leurs courriers divers.
Ils se libèrent ainsi des tâches d'impression, de mise sous pli et d'affranchissement.

Les 5 sites de production d'Athome traitent et diffusent chaque année plus de 3 millions de plis et impriment plus de 100 millions de pages.

Ainsi, **nous bénéficions de tarifs préférentiels de la Poste** (Recommandé Premium, et Grand Compte) dont profitent nos clients.

Vous n'avez pas d'obligation d'engagement de volume ni de durée, et donc pas d'abonnement.

Nos clients apprécient à plus de 98% la qualité de nos prestations, la rapidité de traitement et la disponibilité de nos équipes.

Suite au dernier décret du 21/10/2015, nous avons développé sur une solution de Lettre Recommandée Électronique conforme au décret.

- 3,20€ l'envoi pour les convocations aux Assemblées Générales ;
- 2,90€ l'envoi pour les Procès Verbaux.

Toutes les prestations sont accessibles via le portail internet intuitif Netsyndic.fr.

Athome est interfacé avec les logiciels métier ADB, et nous assurons la formation des utilisateurs, sans frais supplémentaire.

Nous expédions les commandes reçues à J avant 12h00, à J pour les commandes inférieures à 200 plis (sous réserve d'acceptation), et à J+1 au-delà de 200 plis.

Les appels de fonds sont traités à J+5 maximum sans limitation de nombre.

Ces délais correspondent aux dates de remise à la Poste.

Athome
Agence Ile de France – Nantes – Strasbourg
229 rue la Fontaine
94120 FONTENAY SOUS BOIS
Tél : 01.84.77.02.65
Mail : paris@athome.fr

Contact :

Jean-Pierre de REMACLE
Responsable commercial Athome Ile de France
Tél : 01.84.77.02.65
Mail : jean-pierre.de-remacle@athome.fr

TARIFS CONVOCATIONS ET PROCÈS VERBAUX

Réf.	Désignation	Prix unit. HT
FW1	Création workflow AG/PV	(Offert) 250 €
FW2	Création workflow envois massifiés	(Offert) 150 €
P1	Photocopie recto N&B	0,09 €
P2	Photocopie recto-verso N&B	0,18 €
E1	Enveloppe A4	0,10 €
	Mise sous pli	Inclus
R1	Bordereau RAR France	0,75 €
I1	Insert nominatif standard	(Offert) 0,30 €
R2	Bordereau RAR étranger	1,00 €
R3	RAR Premium et Suivi	0,75 €
S1	Sélection RAR pour les PV	(Offert) 0,20 €

TARIF APPELS DE FOND, ÉCHÉANCES DE LOYER, QUITTANCES

Nous utilisons des fichiers pdf « natif » regroupant l'ensemble des documents que vous souhaitez envoyer.

Ces fichiers sont ensuite traités automatiquement (workflow) pour l'impression et la mise sous plis

Réf.	Désignation pour Envois massifiés en simple	Unité de Mesure	Prix unit. HT hors timbre
WF	Premier Workflow par document	par document	(Offert) 150,00 €
I4	Impression A4 N&B, recto sur papier blanc, 1 page recto (enveloppe et mise sous pli inclus)	par destinataire	0,25 €
P1ADF	Impression feuille supplémentaire A4 n&b	par page	0,09 €
	Options:		
WOR	Modification Workflow initial (à la demande)	par document	100,00 €
I4	Lettre de relance simple n&b, 1 page recto sur papier blanc (enveloppe et mise sous pli inclus)	par destinataire	0,25 €
MED	Lettre de relance contentieuse N&B, recto sur papier blanc (enveloppe, bordereau RAR et mise sous pli inclus)	par page	3,90 €

RECOMMANDÉ PREMIUM

Nous pouvons vous faire bénéficier du recommandé Premium proposé par la poste grâce à la quantité de plis que nous gérons au quotidien.
Ce service vous permet de suivre en ligne l'état d'avancement des distributions et de bénéficier d'une remise d'affranchissement de 3% à 13%. Les remises sont calculées automatiquement par la Poste en fonction du nombre de plis.

Conditions nécessaire pour accéder à ce service :

- a) Tous les documents nominatifs doivent être au format pdf « natif » et en noir&blanc (pas de couleur) ;
Nous vous conseillons de vérifier ensemble les documents nominatifs à l'avance pour, le cas échéant, les modifier.
- b) Les convocations doivent être transmises via Netsyndic avant 12h00 le jour J pour une remise à la Poste à J+1 (le lendemain).
En effet, Athome transmet à la Poste tous les jours à 12h le nombre de plis recommandés prévus pour le lendemain.

SCAN ET GESTION DES BORDEREAUX AR

Grâce au Tri Service Arrivée nous pouvons réceptionner, trier et numériser les bordereaux AR. Ils sont ensuite disponibles en ligne sur Netsyndic, via un archivage électronique avec valeur probante pendant 1 ou 10 ans.
Nous pouvons les archiver pendant 1 ou 10 ans.

Scan AR et stockage « 1 an » chez PROARCHIVES	SCAN des AR et stockage physique du papier pendant 1 an chez PROARCHIVES (Réception/ Tri éventuel/ Scan/ Archivage physique 1 an). Retour des bordereaux papier AR chez le client après 1 an.	AR	0,35 €
Scan AR et stockage « 10 ans » chez PROARCHIVES	SCAN des AR et stockage physique du papier pendant 10 ans chez PROARCHIVES (Réception/ Tri éventuel/ Scan/ Archivage physique 10 ans).	AR	0,45 €
Scan AR « retour 10 ans »	Retour du ou des cartons pleins ou destruction après 10 ans.	Carton	Coût réel
Demande de désarchivage papier AR	Désarchivage d'un AR et renvoi du bordereau papier au client en LRAR.	Forfait	40,00 €

FACTURATION

Deux modes de facturation au choix :

- Une facture par dossier avec le détail pour les frais de fournitures et prestations d'une part et les frais de timbres d'autre part.
Elle peut-être détaillée par immeuble, ou globale avec le détail des immeubles (Sauf envois de masse : facturation Cabinet avec détails).
- Une facture mensuelle au cabinet avec le récapitulatif immeuble par immeuble pour le mois.

Les factures peuvent être transmises au format numérique ou papier.

COMPARAISON LRAR/LRE

ATTENTION ! Cette comparaison a été réalisée d'après les envois réalisés pour la dernière Assemblée Générale. Elle ne tiens pas compte des prestations forfaitaires du Syndic FORTIM.

Depuis le décret n° 2015-342 du 26 mars 2015 modifiant la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 dite ALUR :

- « les frais de reprographie et les frais administratifs afférents aux prestations du forfait sont inclus dans la rémunération forfaitaire. » ;
- « L'envoi des documents afférents aux prestations du forfait donne lieu à remboursement au syndic des frais d'affranchissement ou d'acheminement engagés. ».

		LRAR		LRE
		Qté	Prix Unitaire	Total
AG				
Copies (en pages)	35		0,18 €	6,30 €
Enveloppe	1		0,10 €	0,10 €
Bordereaux RAR	1		0,75 €	0,75 €
Affranchissement	1		6,86 €	7,30 €
Prix total AG			14,45 €	3,20 €
PV				
Copies (en pages)	20		0,18 €	3,60 €
Enveloppe	1		0,10 €	0,10 €
Bordereaux RAR	1		0,75 €	0,75 €
Affranchissement	1		6,86 €	6,20 €
Prix total PV			10,65 €	2,90 €
MONTANT TOTAL AG+PV		1		25,10 €
		235		5 898,50 €
MONTANT TOTAL AG+PV +Affranchissement		1		25,10 €
		235		5 898,50 €
				6,10 €
				1 433,50 €

Répartition AG+PV LRAR/LRE

	Pour 1%	Répartition (en %)	Total
LRAR	58,99 €	40	2 359,40 €
LRE	14,34 €	60	860,10 €

MONTANT TOTAL LRAR+LRE	3 219,50 €
-------------------------------	-------------------

ÉCONOMIE RÉALISÉE	2 679,00 €
--------------------------	-------------------

PROCÉDURE DE RÉCEPTION D'UNE LETTRE RECOMMANDÉE ÉLECTRONIQUE

- Vous recevez un email de ce type :



- Une fois que vous avez cliqué sur le lien « Accédez à votre courrier recommandé », vous êtes renvoyé sur la page internet de votre Lettre Recommandée Électronique :



- Une fois saisi le code de vérification reçu dans l'email, et l'acceptation des CGV, vous pourrez accéder à vos documents afin que vous puissiez les consulter et les télécharger, et ce pour une période définie :

Letreco
OPENTRUST

Le courrier recommandé "tout électronique" à valeur légale

Signature : Lettre recommandée avec AR

Vous avez accepté ce courrier recommandé électronique le 8 juin 2016 à 10:28 sous le nom "BOUBATA NADIA".

Ce courrier recommandé électronique a été envoyé par [redacted] le 27 mai 2016 à 14:49

Vous pouvez enregistrer l'avis de réception et les documents reçus en cliquant sur les liens ci-dessous.

Ce courrier recommandé électronique est accessible jusqu'au 23 juin 2016 à 10:28.

Veuillez noter la référence de ce courrier recommandé électronique : ZEPVCUI2

OpenTrust vous remercie de votre confiance.

Avis de réception : [LETRECO_Reception_ZEPVCUI2_NADIA.BOUBATA57827.pdf](#) (276,22 Ko)

Documents

- 00-Lettre_dossier.pdf
- 01-document test anonyme.pdf

[Tout télécharger](#) (156,18 Ko)

[Imprimer](#) [Tout télécharger](#)

Informations Légales

Le service de courrier recommandé électronique de OpenTrust est conforme au décret n°2011-144 du 2 février 2011 relatif à l'envoi d'une lettre recommandée par courrier électronique.

Pour plus d'informations, visitez [notre site](#)

Comment souscrire à LETRECO ?

Rendez-vous sur : <http://www.LETRECO.fr>